

Mulhouse-Wittelsheim : en confinant Stocamine, Barbara Pompili promettait 50 millions d'euros pour dépolluer 3 sites alsaciens en 2021. Où en est-on aujourd'hui ?

François Rabeleau

Le site *Abt* à Richwiller

La Ministre de la Transition Écologique, Barbara Pompili, annonçait le 18 janvier 2021 sa décision de confiner définitivement 42000 tonnes de déchets chimiques toxiques de Stocamine, au fond de la mine Joseph Else à Wittelsheim, sans déstockage complémentaire.

Ce faisant, et pour tenter de faire avaler la couleuvre aux organisations d'opposants, elle décidait simultanément de dédier une enveloppe de 50 millions d'euros sur 5 ans, en vue de « renforcer l'action en faveur de la reconquête de la qualité de la nappe phréatique d'Alsace. »

Sont concernés par des mesures de dépollution, l'ancien site d'enfouissement de lindane de Wintzenheim PCUK (Péchiney Uguine Kuhlmann)(dans le Haut-Rhin), l'ancien site de Munsch-Gulden d'activité de traitement de surface à Wingen sur Moder (Bas-Rhin) et l'ancien site "Abt" de traitement de surface à Richwiller (Haut-Rhin), fermé en juillet 2011.

Par courrier du 16 février 2021, la Ministre Pompili demandait au préfet du Haut-Rhin, en coordination avec la préfète de la région Grand Est, de mettre en place un comité de pilotage (COFIL) du plan de protection de la nappe d'Alsace pour partager et suivre les actions mises en œuvre sur ces 3 sites.

Y sont notamment associés la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), la direction générale de la Prévention des risques (DGPR), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Agence régionale de santé (ARS), les Directions départementales des territoires (DDT), les élus locaux, les parlementaires, l'établissement public foncier d'Alsace et les associations de protection de l'environnement.

Officiellement, le suivi de chacun de ces 3 sites est rendu régulièrement par les sous-préfectures concernées lors de réunions de comités de suivi local du plan de protection de la nappe phréatique.

Le site PCUK de Wintzenheim

Le premier site en cours de dépollution est celui du site PCUK à Wintzenheim, près de Colmar.

Le chantier de dépollution du site PCUK à Wintzenheim, dans le Haut-Rhin, illustre un enjeu environnemental majeur lié à la protection de la nappe phréatique, tout en soulevant des questions sur l'usage futur du site et les limites de l'investissement public sur des terrains privés.

Un site pollué depuis des décennies

Le site PCUK est marqué par une pollution historique due au dépôt de 700 à 750 tonnes de déchets issus de la fabrication du lindane entre 1966 et 1967. Ces déchets, stockés à ciel ouvert, ont contaminé les eaux souterraines, rendant leur consommation impropre.

Un site jumeau a existé à Huningue (près de Saint-Louis et Bâle, en Suisse), et a été dépollué à grands frais par une entreprise suisse. Nous l'évoquons en détail par [ici](#). Nous proposons également un documentaire réalisé dans les années 80 sur les conséquences de la pollution au lindane dans ce même secteur.

Les prélèvements semestriels réalisés par l'ADEME, sur le site de Wintzenheim, montrent des concentrations élevées de polluants (HCH) dans les aquifères environnants. Un arrêté préfectoral interdit depuis 2015 l'utilisation des eaux souterraines à proximité immédiate du site.

Les travaux de dépollution, prévus sur huit ans (ils devraient s'achever d'ici 2030 !), ont débuté par des mesures à court terme comme l'installation de blocs béton pour sécuriser le site contre les intrusions. À moyen terme, l'extraction des déchets sera réalisée sous tente dépressurisée pour limiter les émissions de poussières et composés volatils. Des capteurs surveilleront en temps réel la qualité de l'air et les nuisances potentielles pour les riverains.

Cependant, les habitants expriment des inquiétudes concernant les nuisances sonores, la pollution des sols environnants et les impacts sur leur santé. Des études géotechniques et des analyses initiales seront menées pour évaluer ces risques et rassurer la population.

Enjeu foncier et urbanistique

En parallèle, la destination future du site constitue un point central des discussions. Les parcelles concernées appartiennent majoritairement à des propriétaires privés, avec une partie détenue par la ville de Colmar.

Actuellement inconstructible selon le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Wintzenheim, le site pourrait être intégré à une zone artisanale après dépollution. Toutefois, cela soulève des préoccupations sur une éventuelle spéculation foncière : l'investissement public massif pourrait profiter indirectement aux propriétaires privés si ces terrains venaient à être revendus avec une plus-value.

Pour éviter cela, certains proposent que le site reste partiellement imperméabilisé après travaux ou qu'il soit acquis par des collectivités locales afin d'en contrôler l'usage futur. L'établissement public foncier d'Alsace accompagne déjà ces réflexions pour éviter une artificialisation excessive des sols voisins.

Le site ABT à Richwiller à l'examen de la dernière réunion du COPIL

Le 30 janvier 2025 s'est tenu à la préfecture de Colmar sous la présidence du préfet du Haut-Rhin, en lien avec la sous-préfecture de Saverne, une nouvelle réunion du COPIL Nappe d'Alsace.

Le représentant de l'Ademe (agence de la transition écologique du Grand Est) y présentait les actions en cours sur les 3 sites.

Un représentant du groupe local d'Alsace Nature de l'agglomération mulhousienne (M2A) siège au sein du

comité du suivi du site Abt de Richwiller.

Pour rappel : l'entreprise ABT est située en plein cœur du village de Richwiller (dans la banlieue de Mulhouse) au n°100 de la rue Principale, à proximité des écoles maternelle et primaire Eugène Wacker, elles-mêmes circonscrites par des quartiers résidentiels.

Créée en 1991, elle s'était spécialisée en 2008 dans le traitement de métaux, considérée comme installation classée dangereuse au titre des risques qu'elle fait peser sur l'environnement.

Gérée par Eric Abt, l'entreprise est mise en liquidation pour faillite en 2011, et n'est officiellement fermée que 5 ans plus tard, le 3 mars 2016.

C'est L'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) qui a été missionnée par le Ministère de la Transition Écologique pour conduire une opération de dépollution du site.

Les prélèvements effectués par celle-ci sur et autour du site ont révélé, dans les sols, les eaux souterraines et l'air environnant, des concentrations de polluants supérieures aux normes admises. En l'occurrence du cadmium, nickel, cuivre, chrome, plomb, et des métaux lourds, dont du tétrachloroéthylène et du perchloroéthylène.

Les 1eres investigations effectués par l'ADEME de 2015 et 2021, sur et autour du site avaient révélé des dépassements de seuils en composés organiques halogènes volatils (COHV), qui ont des effets directes et indirects sur la santé, et HCT (hydrocarbures) ainsi que des phénomènes de dégazage sur site et en bordure de propriété, des dépassements des seuils en nickel et de chrome dans la nappe superficielle à 7-8 mètres de profondeur ainsi que de fortes teneurs en gaz dans le sol d'habitations riveraines, sauf dans les écoles.

Alors que le bilan de l'avancement des travaux de dépollution des sites de Wintzenheim et de Wingen sur Moder marque une progression significative dans le domaine du choix des entreprises chargées de la dépollution ainsi que dans la programmation des travaux prévus pour 2028, le site Abt de Richwiller semble par contre marquer le pas.

Ainsi à Richwiller, l'année 2025 sera consacrée à la poursuite des investigations des gaz du sous-sol, de l'air intérieur et des eaux souterraines en aval du site, investigations étalées sur 20 mois. Aucune échéance de début des travaux d'assainissement du site n'a pu être fournie par l'Ademe.

Rappelons qu'un budget de 50 millions d'euros a été prévu pour l'ensemble des opérations de dépollution. Le seul site de Wintzenheim devrait en absorber 45 millions !

De là à douter que les opérations d'assainissement des 2 autres sites, et notamment celui de Richwiller, ne soient menées jusqu'à leur terme, il n'y a qu'un pas.

L'enveloppe financière basse pour dépolluer le site Abt de Richwiller est évaluée à 2 millions d'euros.

Les premières investigations, menées entre 2015 et 2021, ont déjà couté 295 000 euros. La démolition du bâtiment, nécessaire pour accéder aux sols pollués, est à elle seule évaluée à 1 million d'euros.

Tout comme à Wintzeheim, la nouvelle affectation du site, une fois dépollué, se pose clairement.

Le Copil du 6 décembre 2023 tenu à la sous-préfecture de Mulhouse souhaite entraver toute spéculation foncière opérée par les héritiers du site, une fois les opérations de dépollution achevées.

La maire de Richwiller aura donc la responsabilité de réaffecter ce terrain actuellement classé en zone urbaine dense (UA) en veillant au bon usage de l'argent public. En préjugant raisonnablement d'une dépollution limitée du site Abt, la commune pourrait envisager une réaffectation du site à usage de loisir ou d'espace arboré, poumon vert au cœur du village à proximité des écoles et des maisons d'habitation.

Wingen sur Moder : un site industriel à l'héritage toxique

Bien que nos informations sur ce site soient plus spartiates, il s'agit d'un ancien atelier d'orfèvrerie, puis d'une usine de traitement de surface. Sur la friche de Munsch-Gulden a été utilisé des produits chimiques dangereux, notamment des solvants chlorés, cyanures et métaux lourds. Lors de l'arrêt de l'exploitation, plus de 87 tonnes de déchets dangereux étaient encore présents sur place. Ces substances ont contaminé les sols, les eaux souterraines, la rivière Moder et même certaines habitations voisines. Depuis 2008, des arrêtés interdisent l'usage de l'eau dans les zones affectées.

Depuis 2015, l'ADEME (Agence de la transition écologique) pilote les opérations sur ce site. Les principales étapes déjà réalisées incluent :

L'enlèvement des déchets dangereux en 2015.

La mise en place d'une surveillance régulière des eaux souterraines et des gaz du sol.

Des analyses de la qualité de l'air dans les habitations proches, avec installation de systèmes de ventilation dans certains cas.

La sécurisation physique du site pour limiter les intrusions.

En 2022, le site a été acquis par l'Établissement public foncier d'Alsace pour faciliter sa gestion et sa reconversion future.

Les travaux à venir

L'ADEME a élaboré un plan de conception des travaux (PCT) pour affiner la cartographie des zones polluées et définir les méthodes adaptées. Les travaux eux-mêmes devraient débuter en 2027 et incluront :

Le traitement des zones sources de pollution identifiées (solvants chlorés, cyanures, métaux lourds).

La démolition des bâtiments contaminés.

L'installation d'une tente sous dépression pour limiter la dispersion des polluants volatils.

Des forages ont également été réalisés autour du site pour établir un état initial des milieux avant travaux et surveiller l'évolution pendant et après les interventions.

La question de la reconversion du site reste ouverte. Bien que l'ADEME ne soit pas responsable de son usage futur, le projet pourrait s'inscrire dans une démarche globale visant à intégrer le terrain dépollué à un

projet économique ou social. Une réflexion est en cours pour définir cet avenir tout en évitant une éventuelle spéculation foncière, comme pour Wintzenheim et Abt.

Site locaux, enjeux globaux

Ce chantier, comme les autres, met en lumière deux défis majeurs : la nécessité de protéger un patrimoine environnemental vital tout en réfléchissant à un usage durable du terrain après sa dépollution. Il pose également la question des limites de l'engagement financier de la puissance publique dans un contexte où une partie des bénéfices potentiels pourrait revenir au secteur privé.

Les autorités locales et nationales devront veiller à ce que ce projet exemplaire ne devienne pas un précédent problématique en matière de gestion foncière et environnementale.

L'intérêt public l'emportera-t-il, pour une fois, sur l'intérêt privé ?

Articles similaires



[A Wittelsheim, une réunion à huis clos sur Stocamine](#)

Plus de deux années plus tard, la commission de suivi du site Stocamine s'est à nouveau réunie ce lundi 12 juillet après-midi à Wittelsheim. La séance se tenait à huis clos. La CSS (commission de suivi de site), succédant à une autre commission, la CLIS (commission locale d'information et de...

13 juillet 2021

Dans "Actualités régionales"



[Mulhouse-Wittelsheim : l'État renvoyé pour la quatrième fois dans les cordes sur Stocamine](#)

Ainsi que nous l'évoquions dans notre dernier article du 16 décembre dernier sur le sujet, l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2022, autorisant la reprise des travaux préparatoires à la fermeture de la mine Stocamine à Wittelsheim a donc été annulé par le Tribunal administratif de Strasbourg. La requête avait été déposée par...

13 janvier 2023

Dans "Actualités régionales"